

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix, Leadership et Stabilité



Revue de presse

27 janvier 2016

La commémoration du « lundi noir » reste à la Une des quotidiens, ce jour. Le culte œcuménique organisé par les partisans du parti Tiako i Madagasikara, dans l'enceinte du Magro Tanjombato, à l'occasion, a bénéficié d'une large couverture. 7 ans après les pillages et les casses, les victimes, dont l'ancien Président Marc Ravalomanana, attendent toujours d'être indemnisés. La journée d'hier fut une occasion pour ces derniers de réitérer leurs revendications.

PROCESSUS ELECTORAL

SENATORIALES: COGITATIONS POST ELECTORALES

Madagascar-Laza annonce, dans ses colonnes, la tenue d'une conférence par les candidats malheureux des élections sénatoriales, ce jour. Pour rappel, les vingtaines de requêtes déposées auprès de la Haute Cour Constitutionnelle ont toutes été rejetées par les juges constitutionnels. Le quotidien ne manque pas de souligner cependant que la décision de la HCC est irrévocable. (p.3) Les Nouvelles, pour sa part, s'intéresse plutôt à la nomination des 21 sénateurs du quota présidentiel. Le quotidien a relayé les indiscrétions selon lesquelles le Chef de l'Etat désignera certains membres du gouvernement. Le journal s'attend ainsi à un remaniement. (p.4) La Gazette de la Grande île fait preuve d'une certaine assurance à ce sujet en indiquant qu'une demi-douzaine de ministres seront nommés sénateurs. Il s'agit entre autres de Rivo Rakotovao, ministre d'Etat en charge des Projets présidentiels, de l'Aménagement du territoire et de l'Equipement, de Neypatraiky Rakotomamonjy, ministre des Télécommunications et des Nouvelles technologies, Anthelme Ramparany, ministre de l'Elevage, Jean De Dieu Maharante, ministre de la Fonction publique et des Lois sociales, Monique Rasoazananera, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ainsi que Jean Anicet Andriamosarisoa, ministre de la Jeunesse et des Sports. (p.2)

POLITIQUE INTERNE

LUNDI NOIR, 7 ANS APRES: LES VICTIMES NON INDEMNISES CRIENT LEUR INDIGNATION

Sept ans après le tragique « lundi noir », les coupables à l'origine des émeutes et casses n'ont toujours pas été jugés. Les camps des principaux protagonistes, à savoir ceux des anciens Chefs d'Etat Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina se renvoient la balle. En outre, aucune enquête ne semble avoir encore été menée. Les victimes de pillages affirment n'avoir toujours pas été indemnisées malgré les engagements maintes fois annoncés en faveur de la réconciliation nationale et bien que l'indemnisation des victimes soit inscrite dans la Feuille de route. Cette dernière prévoit à cet effet la mise en place d'un Fonds National de Solidarité (FNS) qui est censé être alimenté par l'Etat. Toujours selon ce texte transitoire « la Communauté internationale sera appelée à soutenir ce fonds ». Pourtant, le Conseil de Réconciliation Malgache, chargé de fixer les modalités de cette disposition, est en cours de refonte tandis que le pouvoir en place refuse de se voir imposer les termes d'un texte ayant servi à cadrer la gestion de la période transitoire. Surtout que les coûts des indemnisations risquent de peser sur le Trésor public. Par ailleurs, de source diplomatique, les membres du Groupe International de Contact rechigneraient à financer le FNS. (L'Express de Madagascar, p.3; Midi Madagasikara, p.4; Les Nouvelles, p.3; La Gazette de la Grande île, p.3)

Leader du Consortium



OSSERVATORIO di Pavia Media Research







†NC†PALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix, Leadership et Stabilité



- Dans son allocution lors du culte de commémoration du « lundi noir », au Magro Tanjombato, l'ancien Président Marc Ravalomanana a réclamé la restitution de ses biens. Même s'il a laissé entendre que ces actes de pillages ont été prémédités, il a privilégié un discours mesuré. « Ce n'est pas à moi de juger. Ce n'est plus l'heure de la provocation. (...) J'attends cette indemnisation comme les autres victimes. Je ne vais pas surestimer le coût des dégâts. C'est d'ailleurs aux experts étrangers de les évaluer » a-t-il avancé. Il a également saisi l'occasion pour appeler l'Etat à lui rendre ses propriétés foncières et la compagnie JIRAMA à rétablir l'approvisionnement en électricité de son domaine sis à Antsirabe. (Midi Madagasikara, p. 2 ; L'Express de Madagascar, p.5 ; Madagascar-Laza, p.2 ; La Vérité, p.2 ; La Gazette de la Grande île, p.5)
- Andry Ranaivo, fondateur de la société Concept, dit avoir perdu l'équivalent de 1,2 millions de dollars lors des casses de 2009. Dans les colonnes de Madagascar-Laza, 7 ans après ce « lundi noir », il affirme que seuls les ressortissants étrangers ont eu la possibilité d'investir de nouveau dans le commerce d'équipements et de matériels de haute technologie, au détriment des opérateurs malgaches. Il en déduit par conséquent qu'il pourrait s'agir de la raison pour laquelle le gouvernement rechigne actuellement à dédommager les victimes malgaches. (p.2)
- Les Nouvelles a couvert la conférence de presse organisée par une association d'opérateurs nationaux exerçant dans un centre commercial sis en centre-ville, hier au Panorama, se disant être des victimes du « lundi noir ». Ils estiment leurs pertes à 4 milliards d'Ariary et accusent les responsables étatiques de continuer à ignorer leurs doléances. (p.3)
- Midi Madagasikara tient pour responsable de ce « lundi noir » Andry Rajoelina, leader du parti TGV, que le quotidien se complait à appeler « machine à grande vitesse de destruction ». Dans ses colonnes, le journal a rapporté le désespoir des petits et moyens opérateurs économiques, de l'ancien Trading Center Analakely, victimes des casses qui attendent toujours d'être indemnisés. Le montant des sinistres déclarés par la quarantaine de boutiques de cet emplacement se chiffre à environ 4 milliards d'Ariary. Aucune de ces dernières n'a encore bénéficié d'une indemnisation et ce, malgré les démarches qu'ils ont effectuées auprès des autorités compétentes. (p.4)
- Pour Madagascar Matin, la faute revient uniquement à Marc Ravalomanana. « C'est l'ancien Président en personne qui avait ordonné aux forces de l'ordre de rester retrancher dans leur camp. Ceci ayant pour conséquence les pillages et les incendies » soutient le quotidien. En outre, le journal interprète le discours prononcé par Ravalomanana, lors du culte de commémoration, comme une « menace » tant envers le régime qui tarde à indemniser les victimes, que les anciens employés de Tiko, qui se sont accaparés des matériels de sa société. (p.3)
- La Gazette de la Grande île est revenue sur la chronologie des événements depuis la manifestation sur la Place du 13 mai, organisée par Andry Rajoelina alors maire de la capitale, jusqu'aux saccages. Le quotidien évalue le montant total des sinistres à 200 milliards d'Ariary. Il estime que l'ancien Président Marc Ravalomanana est le principal lésé dans cette affaire du lundi noir avec l'incendie de ses unités industrielles et commerciales mais aussi des sièges de ses organes de presse. Le journal regrette ainsi que les autorités manquent de zèle dans la concrétisation des résolutions relatives à l'indemnisation des victimes. (p.3)
- « Au même moment où les partisans du Tiako i Madagasikara s'affairent à commémorer les saccages et incendies du 26 janvier 2009, un incendie ravageur s'est produit à Ankorondrano dans l'enceinte du Village des Jeux » remarque L'Observateur. Superstitieux, le quotidien se demande s'il s'agit d'une « malédiction divine ou d'une malédiction satanique ». (p.3)

Leader du Consortium:

CENTRE EUROPEEN D'APPUI ELECTORAL

25

OSSERVATORIO di Pavia Media Research







†NC†PALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix, Leadership et Stabilité



• Tia Tanindrazana a accordé une large couverture à l'événement organisé par les partisans du « Tiako i Madagasikara » à Tanjombato en y consacrant trois articles. Le quotidien a relaté le déroulement du culte œcuménique dans les détails et a retranscrit le discours de l'ancien Président, dans son intégralité, dans ses colonnes. (p.2 et 3)

ECONOMIE ET SOCIETE

HAUSSE DES DROITS SUR LE TRANSPORT TERRESTRE

L'Agence des Transports Terrestres a décidé, à compter du mois prochain, d'augmenter les différents droits imposés dans le secteur du transport terrestre, à commencer par l'obtention du permis de conduire. Si auparavant, il suffisait de payer 10 000 Ariary pour disposer des catégories A, B, C, D et E, il faudra désormais s'acquitter de 10 000 Ariary pour obtenir la catégorie A et de 15 000 Ariary, pour le reste. Le coût de l'autorisation de location d'un véhicule de transport en commun ou « taxibe », pour effectuer un itinéraire spécial, connaîtra également une hausse. Si le droit y afférent s'élevait auparavant à 10 000 Ariary, plus précisément pour l'obtention d'une autorisation spéciale, il devra désormais être calculé en fonction du nombre de jours de voyage et du nombre de place. Par ailleurs, les licences pour exercer dans les différentes coopératives, à savoir nationale, régionale et suburbaine ont également été revues à la hausse. Selon le colonel Andry Rakotondrazaka, Directeur général de l'ATT, ces différentes hausses sont incontournables compte tenu du fait que l'agence n'arrive plus à faire face à ses attributions comme la régulation économique des transports terrestres, la sécurité routière et la lutte contre la dégradation de l'environnement. Les professionnels du transport, quant à eux, ont averti que c'est la population qui va en payer le prix fort. (L'Express de Madagascar, p.9; Midi Madagasikara, p.19, Madagascar-Laza, p.7; Les Nouvelles, p.18; Tia Tanindrazana, p.5)

• Dans les colonnes de L'Express de Madagascar, Ferdinard Rakotondrafara, Président des coopératives de la station de taxi-brousse d'Anosizato, a appelé l'ATT à réduire au moins le nombre de rabatteurs et de contrôles des papiers de véhicule, trop fréquents sur les routes nationales. (p.9)

MADAGASIKARA AIRWAYS OFFICIELLEMENT CERTIFIEE

La compagnie aérienne Madagasikara Airways a obtenu son certificat de transport aérien délivré par l'Aviation Civile de Madagascar. Comme l'explique un responsable au niveau de l'ACM, ce document confirme la constitution légale des documents et la sécurité opérationnelle des vols. « Les conditions pour l'obtention du certificat de transporteur aérien ont toutes été remplies, après une révision de certaines d'entre elles, dont l'audit phase 4 qui regroupe les conditions techniques de maintenance » a-t-il confirmé. Pour le Président Directeur Général de la compagnie, le Commandant Manankasina Raobelina, il s'agit d'un grand pas car cet agrément délivré par l'ACM permettra non seulement à Madagasikara Airways d'effectuer des vols indépendants mais favorisera également l'installation de la confiance des marchés étrangers. (L'Express de Madagascar, 7; Midi Madagasikara, p.4)

KERE DANS LE SUD, LE REGIME FUSTIGÉ

Depuis mi-décembre, les populations des régions Androy, Ambovombe, Amboasary Atsimo, Betroka, Bekily et Ampanihy se sont plaintes de l'insécurité alimentaire qui y sévit, notamment suite à l'absence de précipitations. Selon les dernières informations, le Président de la République, Hery Rajaonarimampianina a participé à un téléthon organisé par le ministère de l'Education nationale en faveur des victimes de cette famine sévère. Ainsi, pour venir en aide aux populations touchées, Ambotsirohitra a fait don de 80 sacs de riz, de 10 sacs de sucre et de 13 cartons d'huile. Il s'agit ni plus, ni moins d'une « insulte » selon La Vérité et Madagascar Matin qui s'indignent du peu











Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix, Leadership et Stabilité



d'intérêt que témoigne la Présidence en faveur des populations du sud. Les deux quotidiens se réfèrent entre autres à la somme faramineuse dépensée par les dirigeants lors de la cérémonie de présentation de vœux présidentiels et à la « virée présidentielle » dans la coquette ville touristique de Foulpointe avec 12 ministres. La Vérité a particulièrement mis en exergue l'infimité du don octroyé par la Présidence par rapport au budget dont elle bénéficie et qui dépasse les 100 milliards d'Ariary. (p.3)

RELATIONS INTERNATIONALES

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT : 1,8 MILLIONS D'EUROS POUR LE PLAN D'ASSAINISSEMENT DE 8 VILLES

Madagascar Matin et La Gazette de la Grande île ont publié le communiqué de presse, émanant de la Banque Africaine de Développement. Il y est spécifié que la Facilité africaine de l'eau a approuvé un don de 1,8 millions d'Euros en faveur de Madagascar et ce, afin de doter 8 villes de plans d'assainissement. Les localités concernées, à savoir Toliara, Taolagnaro, Antsirabe, Toamasina, Nosy-Be, Fianarantsoa, Mahajanga et Antsiranana regroupent 1,6 millions d'habitants. L'objectif du projet est de renforcer le développement économique et social de ces villes grâce à des programmes d'actions pour la gestion intégrée des eaux pluviales, des excréta, des eaux usées et des déchets solides. Selon le constat de Mohamed El Azizi, Directeur de la Facilité africaine de l'eau, le taux d'accès aux toilettes améliorées est de 21%. Pour les déchets solides, seule la ville de Nosy-Be dispose depuis 2014 d'un système relativement bien organisé. Les centres urbains de Toliara, Fianarantsoa, Toamasina et Mahajanga ont déjà entamé des études pour la mise en place de stations de traitement et de revalorisation des déchets. A Antsiranana, Antsirabe et Taolagnaro, aucune action dans ce domaine n'est signalée. En ce qui concerne le drainage des eaux pluviales, non seulement le réseau existant couvre moins de 10% des superficies mais il est en plus insuffisamment entretenu. « Ce faible taux d'accès aux infrastructures et services d'assainissement amplifie les effets du changement climatique » se désole ce haut responsable au sein de la BAD. (p.6 et p.7)

FORMAT DE COUVERTURE

La célébration de la Journée internationale des douanes, au port de Toamasina le 26 janvier dernier, a fait l'objet d'un publireportage d'une demi-page dans Midi Madagasikara et Les Nouvelles. Placée sous le thème : « la Douane numérique : pour un engagement progressif », la journée fut une occasion pour la douane malgache de marquer son engagement d'être une administration moderne et professionnelle. Elle est d'ailleurs en train de poursuivre la mise en place du « processus de dématérialisation des procédures de dédouanement » dont l'objectif est d'alléger les procédures administratives. Aussi, à travers cette journée, la douane a pu présenter les outils technologiques qu'elle utilise dans le contrôle des marchandises au Port. A noter que le Président de la République a honoré cette célébration de sa présence. (p.5 et p.19)













UN PEU D'HUMOUR



Les Nouvelles, p.2

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: <u>tiaray.randriamalala@eces.eu</u> Mirana RAZAFINDRAZAKA: <u>mirana.razafindrazaka@eces.eu</u>

Site web: www.incipals.eu







